

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.27

Objet :
**Réservation d'un espace public
pour la gendarmerie d'Annecy-
cérémonie**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.610-5, R.411-8 et L.325-1
- ◆ Vu la demande de la compagnie de gendarmerie d'Annecy, pour une cérémonie le jeudi 13 mars 2025
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement et des places de stationnement, afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

La compagnie de gendarmerie d'Annecy a autorisation d'occuper le parvis de la salle Augustine COUTIN le temps de la cérémonie de la « visite annoncée » le **jeudi 13 mars 2025 de 07h à 11h**

Article 2 :

Cette cérémonie sera sous l'entière responsabilité des organisateurs. A l'issue, le site sera remis et rendu dans l'état.

Article 3 :

Durant ce créneau, le stationnement sur le parking public situé en face de la salle Augustine COUTIN sera réservé aux participants de la cérémonie.
Une signalisation sera installée en amont pour prévenir les autres usagers.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : gendarmerie d'ANNECY : cgd.annecy@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 24 février 2025

Le Maire

Michel BEAL

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er adjoint
SAINT-M

